



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'HUDSON TENUE AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE STEPHEN F. SHAAR, 394
MAIN, LE 1^{er} MAI 2023 À 19H30, À LAQUELLE
ASSISTAIENT :**

**MINUTES OF THE REGULAR MEETING OF
THE TOWN OF HUDSON COUNCIL, HELD
AT THE STEPHEN F. SHAAR COMMUNITY
CENTRE, 394 MAIN, ON MAY 1st, 2023, AT
7:30 PM., AT WHICH WERE PRESENT:**

La mairesse / The Mayor:
Les conseillers /Councillors :

Chloe Hutchison
Douglas Smith
District 1, Como
Benoît Blais
District 2, Hudson Est / Eastern Hudson
Peter Mate
District 3, Hudson Centre / Central Hudson
Reid Thompson
District 4, Fairhaven
Mark Gray
District 5, Heights Est / Eastern Heights
Daren Legault
District 6, Ouest / West End

Formant le conseil au complet / Forming the entire Council

Également présent/Also present:

Martin Houde, Directeur général par intérim /
Interim Director General
Mélicca Legault, Greffière / *Town Clerk*

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C19) en s'abstenant de voter.

Unless otherwise indicated in these minutes, the Mayor always avails herself of her privilege provided for in section 328 of the *Cities and Towns Act* (CQLR, Chapter C-19) by abstaining from voting.

OUVERTURE DE LA SÉANCE – 19h30

CALL TO ORDER – 7:30 PM

1. MOT DE LA MAIRESSE

1. WORD FROM THE MAYOR

 Résolution R2023-05-110

1.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1. ADOPTION OF THE AGENDA

Bien que l'assemblée soit tenue en présentiel, le public a le choix de participer en personne ou via vidéoconférence lors des périodes de questions.

While the assembly is held in person, the public has the choice of participating in person or via teleconference during question periods.

**Il est proposé par Mark Gray
Appuyé par Peter Mate**

**It is moved by Mark Gray
Seconded by Peter Mate**

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 1^{er} mai 2023 soit adopté avec la modification suivante :

THAT the agenda of the regular Council meeting of May 1st, 2023, be and is hereby adopted with the following modification.

QUE le titre de l'item 5.1 soit modifié comme suit :
« Autorisation d'application et d'émission de constat
– Mise à jour des désignations »

THAT the title of item 5.1 be amended as follows:
"Application authorization & issuance of tickets –
designation update"

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2. CONFIRMATION OF MINUTES



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*



Résolution R2023-05-111

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a vérifié le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023 ;

**Il est proposé par Reid Thompson
Appuyé par Benoît Blais**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023 soit approuvé par les présentes, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

3. URBANISME ET ENVIRONNEMENT



Résolution R2023-05-112

3.1 498 Main - Demande d'appel de la décision du comité de démolition

CONSIDÉRANT la décision du comité de démolition de refuser la démolition du bâtiment situé au 498 Main lors de la séance tenue le 24 janvier 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE le 14 février 2023 le propriétaire du bâtiment a demandé au conseil de réviser la décision du comité de démolition et soumis un exposé ainsi que des documents au soutien de sa demande de révision ;

CONSIDÉRANT le règlement 652-2015 concernant la démolition qui détermine les éléments à prendre en considération dans l'évaluation de la demande ;

CONSIDÉRANT les documents déposés en soutien de la demande de démolition, incluant ceux versés lors de l'examen par le comité de démolition ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a donné l'opportunité au demandeur et à son avocat de se faire entendre lors d'une rencontre privée tenue le 17 avril 2023 relativement à sa demande de révision avant de rendre sa décision ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil, statuant sur une demande de révision d'une décision du comité de démolition, peut confirmer la décision du comité ou rendre toute décision que celui-ci aurait dû prendre ;

CONSIDÉRANT QUE parmi les critères d'évaluation à prendre en considération dans la détermination de l'opportunité de la démolition, le conseil attribue une prépondérance aux éléments suivants :

2.1 Confirmation of the April 3rd, 2023, regular meeting minutes

WHEREAS Council has reviewed the minutes of the April 3rd, 2023, regular meeting;

**It is moved by Reid Thompson
Seconded by Benoît Blais**

THAT the minutes of the Council meeting held on April 3rd, 2023, be, and is hereby approved, as submitted.

CARRIED UNANIMOUSLY

FIRST QUESTION PERIOD

3. URBAN PLANNING AND ENVIRONMENT

3.1 498 Main - Request to appeal Demolition Committee's decision

WHEREAS the Demolition Committee's decision to refuse the demolition of the building located at 498 Main at its meeting held on January 24th, 2023;

WHEREAS on February 14th, 2023 the owner of the building requested Council to review the decision of the Demolition Committee and submitted a presentation and documentation in support of his request for review;

WHEREAS By-Law 652-2015 concerning demolition which determines the elements to be considered in the evaluation of the request;

CONSIDERING the documents submitted in support of the demolition request, including those submitted during the review by the demolition committee;

WHEREAS Council has given the applicant and his lawyer an opportunity to be heard during a private meeting held on April 17th, 2023 regarding his request for review before rendering its decision;

WHEREAS Council, ruling on an appeal of a decision of the Demolition Committee, may confirm the Committee's decision or make any decision that the Committee should have made;

WHEREAS among the evaluation criteria to be taken into consideration in determining whether the demolition is warranted, Council gives precedence to the following elements:



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

- Du caractère esthétique (le style architectural particulier qui mérite d'être conservé en fonction des qualités visuelles de la Ville) ou de la qualité de vie du voisinage ;
- L'utilisation projetée du sol dégagé ;
- L'âge du bâtiment s'il a soixante-quinze (75) ans ou plus ;
- Le propriétaire original est un personnage patrimonial important, local ou autre ;
- La personne ou les personnes qui ont construit le bâtiment original ont une importance historique ;
- L'historique du bâtiment représente un intérêt particulier pour la communauté ;
- The aesthetic character or the quality of the neighborhood (the distinctive architectural style which merits preservation in view of the Town's visual qualities);
- The intended use of the vacated land;
- The age of the building if it is seventy-five years (75) or more;
- The original owner is an important heritage personage, local or other;
- The person or persons who built the original building is historically important;
- The building's history is of particular interest to the community;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris en considération l'état du bâtiment tel que présenté par le propriétaire en notant qu'il n'aurait pas été entretenu ou fait l'objet de réparations ces dernières années ;

WHEREAS Council has taken into consideration the building's condition as presented by the owner and noted that it had not been maintained or been repaired in recent years;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris en considération l'état de l'apparence architecturale, incluant ses détériorations, en notant l'absence de réparations visibles et que cet état ne justifie pas sa démolition d'autant plus qu'il a été laissé à l'abandon par le propriétaire ;

WHEREAS Council has taken into consideration the state of the architectural appearance including its deterioration, noting the absence of visible repairs and that this state does not justify its demolition, moreover it has been left derelict by the owner;

CONSIDÉRANT QUE le critère du coût de la restauration n'a pas pu être évalué compte tenu que le propriétaire n'a pas soumis d'évaluation précisant le coût de restauration ;

WHEREAS the cost of restoration criteria could not be assessed as the owner has not submitted any evaluation of the restoration cost;

CONSIDÉRANT QUE ce bâtiment pourrait être requalifié pour un usage conforme à la réglementation d'urbanisme, incluant avec un agrandissement potentiel, tout en tenant compte d'une insertion harmonieuse dans son environnement et en contribuant à la formation d'un ensemble de qualité distinctive à l'intérieur de son voisinage ;

WHEREAS this building could be upgraded to its intended use in accordance with the Urban Planning By-Law, including a possible extension, while taking into account a harmonious integration in its environment and by contributing to a unique and distinctive quality within the neighbourhood;

CONSIDÉRANT QUE le petit gabarit du bâtiment avec galerie avant, fenestration à 4 carreaux aux proportions étroites et longues, parement de brique rouge des années 1850 et son toit mansard avec tuiles d'ardoise au motif décoratif est très distinctif et tous ces éléments forment un ensemble unique et d'intérêt ;

WHEREAS the small size of the building with its front porch, long and narrow 4-pane windows, 1850s red brick cladding and its mansard roof with decorative slate tiles is very distinctive and all these elements form a unique and interesting ensemble;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment semble dater de 1856 et qu'il représente un repère historique important du patrimoine bâti du noyau villageois d'Hudson depuis près de 170 ans ;

WHEREAS the building appears to date back to 1856 and represents an important historical landmark of the Hudson village core for nearly 170 years;

CONSIDÉRANT QUE le bâtisseur, George D. Hodgson et les deux générations successives font partie d'une des familles fondatrices d'Hudson, les

WHEREAS the builder, George D. Hodgson and the two successive generations are part of one of the founding families of Hudson, the Hodgson's,



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

Hodgson, arrivés de Cumberland, Angleterre en 1824. Son petit-fils, Frederick Robert Hodgson, a vécu au 498 Main avec son frère Keith et sa femme Jacqueline Cadieux jusqu'à la fin de ses jours. Il a été le directeur général d'Hudson et d'Hudson-Heights pendant plusieurs années, ainsi que du Hudson Yacht Club et de l'industrie Hudson Hosiery ce qui témoigne de son importance historique pour Hudson ;

CONSIDÉRANT QUE la démolition de ce bâtiment représenterait une perte énorme pour l'histoire d'Hudson et pour la qualité architecturale distinctive qui rehausse le caractère de ce secteur du village ;

**Il est proposé par Peter Mate
Appuyé par Reid Thompson**

DE CONFIRMER la décision rendue par le comité de démolition le 24 janvier 2023 de refuser la demande de démolition du bâtiment situé au 498, Main.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



Résolution R2023-05-113

3.2 69 Crescent – Dérogation mineure

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été reçue à l'égard d'un immeuble sur le lot 1 832 490 (69 Crescent) afin d'autoriser une marge de recul avant de 3,11 au lieu du minimum de 7 mètres requis tel que prescrit par l'article 505 du règlement de zonage numéro 526 de la Ville d'Hudson et indiqué à la grille des usages et normes pour la zone R-33 ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no. 530 sur les dérogations mineures et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* indiquent les critères d'évaluation pour une demande de ce type ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a traité ce dossier lors de la rencontre du 4 avril 2023 ;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité consultatif d'urbanisme de refuser la demande de dérogation mineure ;

CONSIDÉRANT QUE suite à la recommandation défavorable du comité consultatif d'urbanisme, la description de la dérogation mineure a été ajustée afin de mieux la circonscrire et se lit désormais comme suit :

who arrived from Cumberland, England in 1824. His grandson, Frederick Robert Hodgson, lived at 498 Main with his brother Keith and his wife Jacqueline Cadieux for the rest of his life. He was the general manager of Hudson and Hudson-Heights for many years, as well as the Hudson Yacht Club and the Hudson Hosiery industry which attests to his historical importance to Hudson;

WHEREAS the demolition of this building would represent a significant loss to Hudson's history and to the distinctive architectural quality which enhances the character of this sector of the village;

**It is moved by Peter Mate
Seconded by Reid Thompson**

TO CONFIRM the decision rendered by the Demolition Committee on January 24th, 2023 to deny the request for the demolition of the building located at 498 Main.

CARRIED BY MAJORITY

3.2 69 Crescent – Minor exemption

WHEREAS a minor exemption request was received for the property located on lot 1 832 490 (69 Crescent) to allow a front setback of 3.11 meters instead of the required minimum of 7 metres as prescribed by section 505 of the Town of Hudson's Zoning By-Law No 526 and indicated in the uses and standards table for zone R-33;

WHEREAS By-Law no. 530 concerning minor exemptions and the *Act respecting land use planning and development* indicates the evaluation criteria to fulfill for a request of this type;

WHEREAS the Town Planning Advisory Committee studied the request during the meeting held on April 4th, 2023;

WHEREAS the Town Planning Advisory Committee's unanimous recommendation to refuse the minor exemption request;

CONSIDERING THAT, further to the unfavourable recommendation of the Urban Planning Advisory Committee, the description of the minor exemption was adjusted to better define it and now reads as follows:



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

« Autoriser une marge de recul avant de 3,11 mètres pour le garage existant au lieu du minimum de 7 mètres requis et une marge de recul avant de 6,41 mètres pour l'agrandissement proposé au lieu du minimum de 7 mètres requis tel que prescrit par l'article 505 du règlement de zonage numéro 526 de la Ville d'Hudson et indiqué à la grille des usages et normes pour la zone R-33 »

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge opportun d'obtenir une nouvelle recommandation du comité consultatif d'urbanisme selon la formulation ajustée ;

Conformément à la réglementation en vigueur, les personnes présentes et intéressées par la présente demande sont invitées à se faire entendre par le conseil ;

Personne ne s'adresse au Conseil

**Il est proposé par Reid Thompson
Appuyé par Peter Mate**

QUE la demande soit soumise à nouveau au comité consultatif d'urbanisme afin d'obtenir une recommandation selon la formulation ajustée.

DE REPORTER le prononcé de la décision quant à la dérogation mineure demandée par le 69 Crescent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Résolution R2023-05-114

3.3 413 Main – PIIA Renovations majeures

CONSIDÉRANT QU'une demande de permis a été reçue pour des travaux de rénovations majeures sur le lot 1 883 286 (413 Main) ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no. 571 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) indique des objectifs et critères à respecter pour une demande de ce type ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a traité ce dossier lors de la rencontre du 4 avril 2023 ;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité consultatif d'urbanisme de refuser le PIIA relatif à la demande de permis ;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de préserver, dans le cas d'un bâtiment existant, son caractère architectural n'est pas respecté parce que le critère d'évaluation visant de respecter, lors d'interventions, les caractéristiques propres à l'architecture du bâtiment ainsi que ses caractéristiques particulières

«To allow a front setback for the existing garage of 3.11 meters instead of the required minimum of 7 metres and a front setback for the proposed addition of 6.41 metres instead of the required minimum of 7 meters as prescribed by section 505 of the Town of Hudson's Zoning By-Law No 526 and indicated in the uses and standards table for zone R-33»

WHEREAS Council deems it appropriate to obtain a new recommendation from the Planning Advisory Committee with the revised formulation;

In accordance with the regulation in force, interested parties in this proceeding are invited to be heard by Council;

No one requested to be heard

**It is moved by Reid Thompson
Seconded by Peter Mate**

THAT the request be resubmitted to the Planning Advisory Committee to obtain a recommendation with the adjusted formulation.

TO DEFER the decision concerning the minor exemption requested by 69 Crescent.

CARRIED UNANIMOUSLY

3.3 413 Main – SPAIP major renovations

WHEREAS a permit request was received for major renovations on lot 1 883 286 (413 Main);

WHEREAS By-Law no. 571 concerning Site Planning and Architectural Integration Programs (SPAIP) indicates objectives and criteria to fulfill for this type of permit application;

WHEREAS the Town Planning Advisory Committee studied the request during the meeting held on April 4th, 2023;

WHEREAS the Town Planning Advisory Committee's unanimous recommendation to refuse the SPAIP in support of the permit request;

WHEREAS the objective to preserve, in the case of existing buildings, their architectural character is not respected because the criterion aiming to comply with the building's specific architectural characteristics during the work, along with its specific and overall characteristics: roof shape,



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

et d'ensemble: forme du toit, matériaux de revêtement extérieur, composition des façades, composantes architecturales (corniches, ouvertures, éléments d'ornementation, perrons, balcons, etc.) n'est pas rempli ;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de favoriser, dans le cas d'un bâtiment d'intérêt patrimonial, une approche de restauration plutôt qu'une approche de rénovation afin de préserver les caractéristiques du bâtiment n'est pas respecté parce que le critère d'évaluation visant à privilégier des travaux qui visent à redonner au bâtiment son caractère d'origine n'est pas rempli ;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de préserver l'architecture des bâtiments et le caractère champêtre des espaces extérieurs le long de la rue Main n'est pas respecté parce que le critère d'évaluation visant à préserver le caractère architectural des bâtiments d'intérêt lors de travaux de rénovation majeure ou d'agrandissement n'est pas rempli ;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de préserver l'architecture des bâtiments et le caractère champêtre des espaces extérieurs le long de la rue Main n'est pas respecté parce que le critère d'évaluation visant à assurer que les éléments architecturaux (le toit, les corniches, les portes, les fenêtres, les perrons, les galeries, les marquises, les linteaux, les couronnements) respectent le caractère architectural du bâtiment n'est pas rempli ;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de préserver l'architecture des bâtiments et le caractère champêtre des espaces extérieurs le long de la rue Main n'est pas respecté parce que le critère d'évaluation visant à assurer que les matériaux de revêtement extérieur cadrent bien avec l'architecture du bâtiment et que leur nombre soit réduit au minimum n'est pas rempli ;

**Il est proposé par Peter Mate
Appuyé par Mark Gray**

DE REFUSER le PIIA relatif à la demande de permis sur le lot 1 883 286 (413 Main).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

 Résolution R2023-05-115

3.4 602 Main – PIIA Rénovations majeures

CONSIDÉRANT QU'une demande de permis a été reçue pour des travaux de rénovations majeures sur le lot 1 832 609 (602 Main) ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no. 571 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

exterior cladding material, façade composition, architectural components (eaves, doors and windows, ornamentation components, stoops, balconies, etc.) is not fulfilled;

WHEREAS the objective to prioritize heritage building restoration over renovation to preserve the building's characteristics is not respected because the criterion aiming to prioritize work that aims to return the building to its original character is not fulfilled;

WHEREAS the objective to preserve the architecture of the buildings and the rural character of outdoor spaces along Main Road is not respected because the criterion aiming to preserve the architectural character of the buildings of interest during major renovations or expansion works is not fulfilled;

WHEREAS the objective to preserve the architecture of the buildings and the rural character of outdoor spaces along Main Road is not respected because the criterion aiming to ensure that architectural elements (roof, cornices, doors, windows, balconies, galleries, awnings, lintels, copings) respect the architectural character of the building is not fulfilled;

WHEREAS the objective to preserve the architecture of the buildings and the rural character of outdoor spaces along Main Road is not respected because the criterion aiming to ensure that exterior finish materials are in harmony with the architecture of the building and that their number be reduced to a minimum is not fulfilled;

**It is moved by Peter Mate
Seconded by Mark Gray**

TO REFUSE of the SPAIP of the permit request on lot 1 883 286 (413 Main).

CARRIED UNANIMOUSLY

3.4 602 Main – SPAIP major renovations

WHEREAS a permit request was received for major renovation works on lot 1 832 609 (602 Main);

WHEREAS By-Law no. 571 concerning Site Planning and Architectural Integration Programs



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

(PIIA) indique des objectifs et critères à respecter pour une demande de ce type ;

(SPAIP) indicates objectives and criteria to fulfill for this type of permit application;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a traité ce dossier lors de la rencontre du 4 avril 2023 ;

WHEREAS the Town Planning Advisory Committee studied the request during the meeting held on April 4th, 2023;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité consultatif d'urbanisme de refuser le PIIA relatif à la demande de permis ;

WHEREAS the Town Planning Advisory Committee's unanimous recommendation to refuse the SPAIP in support of the permit request;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de préserver, dans le cas d'un bâtiment existant, son caractère architectural n'est pas respecté parce que le critère d'évaluation visant à respecter, pour toute intervention, les caractéristiques propres à l'architecture du bâtiment ainsi que ses caractéristiques particulières et d'ensemble: forme du toit, matériaux de revêtement extérieur, composition des façades, composantes architecturales (corniches, ouvertures, éléments d'ornementation, perrons, balcons, etc.) n'est pas rempli ;

WHEREAS the objective to in the case of an existing building, preserve its architectural character is not respected because the criterion aiming to any intervention must respect the architectural characteristics of the building as well as its unique and global characteristics: roof shape, exterior finish materials, composition of the façades, architectural elements (cornices, openings, ornamental elements, porches, balconies, etc.) is not fulfilled;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de préserver l'architecture des bâtiments et le caractère champêtre des espaces extérieurs le long de la rue Main n'est pas respecté parce que le critère d'évaluation visant préserver le caractère architectural des bâtiments d'intérêt lors de travaux de rénovation majeure ou d'agrandissement n'est pas rempli ;

WHEREAS the objective to preserve the architecture of the buildings and the rural character of outdoor spaces along Main Road is not respected because the criterion aiming to preserve the architectural character of the buildings of interest during major renovations or expansion works is not fulfilled;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de préserver l'architecture des bâtiments et le caractère champêtre des espaces extérieurs le long de la rue Main n'est pas respecté parce que le critère d'évaluation visant à assurer que les éléments architecturaux (le toit, les corniches, les portes, les fenêtres, les perrons, les galeries, les marquises, les linteaux, les couronnements) respectent le caractère architectural du bâtiment n'est pas rempli ;

WHEREAS the objective to preserve the architecture of the buildings and the rural character of outdoor spaces along Main Road is not respected because the criterion aiming to ensure that architectural elements (roof, cornices, doors, windows, balconies, galleries, awnings, lintels, copings) respect the architectural character of the building is not fulfilled;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de préserver l'architecture des bâtiments et le caractère champêtre des espaces extérieurs le long de la rue Main n'est pas respecté parce que le critère d'évaluation visant à assurer que les matériaux de revêtement extérieur cadrent bien avec l'architecture du bâtiment et que leur nombre soit réduit au minimum n'est pas rempli ;

WHEREAS the objective to preserve the architecture of the buildings and the rural character of outdoor spaces along Main Road is not respected because the criterion aiming to ensure that exterior finish materials are in harmony with the architecture of the building and that their number be reduced to a minimum is not fulfilled;

**Il est proposé par Benoît Blais
Appuyé par Peter Mate**

**It is moved by Benoît Blais
Seconded by Peter Mate**

DE REFUSER le PIIA relatif à la demande de permis sur le lot 1 832 609 (602 Main).

TO REFUSE the SPAIP of the permit request on lot 1 832 609 (602 Main).


ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

 Résolution R2023-05-116

3.5 906 Main – PIIA Rénovations majeures

CONSIDÉRANT QU'une demande de permis a été reçue pour des travaux de rénovations majeures sur le lot 3 690 897 (906 Main) ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no. 571 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) indique des objectifs et critères à respecter pour une demande de ce type ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a traité ce dossier lors de la rencontre du 4 avril 2023 ;


CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité consultatif d'urbanisme d'approuver conditionnellement le PIIA relatif à la demande de permis ;

**Il est proposé par Peter Mate
Appuyé par Daren Legault**

D'APPROUVER le PIIA relatif à la demande de permis sur le lot 3 690 897 (906 Main).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le conseiller Mark Gray a un intérêt dans la question et il doit se récuser.

 Résolution R2023-05-117

3.6 Octroi de contrat de gré à gré – Collecte et disposition de branches – 2023

CONSIDÉRANT QU'une collecte des branches débutant le 23 mai 2023 est prévue ;

CONSIDÉRANT que le contrat de la collecte des branches est venu à échéance le 31 décembre 2022 ;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation a été lancé le 11 avril 2023 et que le 24 avril 2023 avait lieu l'ouverture des soumissions ;

3.5 906 Main – SPAIP major renovations

WHEREAS a permit request was received for major renovation works on lot 3 690 897 (906 Main);

WHEREAS By-Law no. 571 concerning Site Planning and Architectural Integration Programs (SPAIP) indicates objectives and criteria to fulfill for this type of permit application;

WHEREAS the Town Planning Advisory Committee studied the request during the meeting held on April 4th, 2023;

WHEREAS the Town Planning Advisory Committee's unanimous recommendation to approve conditionally the SPAIP in support of the permit request;

**It is moved by Peter Mate
Seconded by Daren Legault**

TO APPROVE the SPAIP of the permit request on lot 3 690 897 (906 Main).

CARRIED UNANIMOUSLY

Councillor Mark Gray has an interest in the matter and issue and must recuse himself.

3.6 Awarding of contract by mutual agreement - Branch collection and disposal – 2023

WHEREAS a branch collection beginning May 23rd, 2023, is planned;

WHEREAS the contract for the branch collection has come to an end on December 31st, 2022;

WHEREAS a call for tenders by invitation was issued by the Urban Planning Division Head on April 11th, 2023, and on April 24th, 2023, the opening of tenders took place;

Entreprises ayant soumis un prix / Companies that have submitted a quote	Prix / Price (avant taxes / before taxes)
Émondage Gabriel Vaillancourt	77 000.00 \$
Émondage Village	35 200.00 \$

CONSIDÉRANT l'analyse de conformité des soumissions ;

CONSIDERING the compliance analysis carried out;



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

CONSIDÉRANT que la soumission déposée par Émondage Village est non-conforme, notamment en raison de son écart de prix marqué avec le marché ;

WHEREAS the bid submitted by Émondage Village is not compliant among other things because of its significant price difference with the market;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Émondage Village a d'ailleurs soumis à la Ville vouloir retirer son offre ;

WHEREAS Émondage Village has informed the Town of its intention to withdraw its offer;

CONSIDÉRANT QUE le département des finances a validé l'imputation de la dépense ;

WHEREAS the finance department has validated the charge of the expense;

**Il est proposé par Reid Thompson
Appuyé par Daren Legault**

**It is moved by Reid Thompson
Seconded by Daren Legault**

D'OCTROYER à Émondage Gabriel Vaillancourt, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de collecte et disposition de branches, pour un montant de 77 000.00 \$ avant taxes. Les documents d'appel d'offres AO-2023-10-U, la soumission et la présente résolution forment la convention liant les parties.

TO AWARD to Émondage Gabriel Vaillancourt, lowest conforming bidder, the contract for the branch collection for an amount of \$77 000.00 before taxes. The AO-2023-10-U documents, the bid and the present resolution forming an integral part of this agreement.

QUE cette dépense soit affectée conformément au budget prévu.

THAT this expenditure be financed in accordance with the budget.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

CARRIED BY MAJORITY

Le conseiller Mark Gray reprend son siège.

The councillor Mark Gray returns to his seat.



Résolution R2023-05-118

3.7 Octroi de contrat de gré à gré – Service d'inspection d'arbres

3.7 Awarding of contract by mutual agreement – Tree inspection services

CONSIDÉRANT la pénurie de main-d'œuvre dans le domaine de l'urbanisme et le manque de personnel au sein du service de l'urbanisme ;

WHEREAS the shortage of manpower in the field of Urban Planning and the lack of staff within the Urban Planning Department;

CONSIDÉRANT QU'un contrat de gré à gré a été octroyé à Solutions Alternatives Environnement Inc. en janvier 2023 à l'effet d'un prêt de personnel pour les inspections d'arbres dans le cas des demandes de permis d'abattages pour montant de 5 610,00 \$ avant taxes ;

WHEREAS a contract by mutual agreement was awarded to Solutions Alternatives Environnement inc. in January 2023 for the loan of personnel for tree inspections in the case of requests for felling permits for an amount of \$5,610.00 before tax;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire prolonger le contrat pour l'année 2023, jusqu'au 31 décembre 2023 ;

WHEREAS the Town wishes to extend the contract for the year 2023, until December 31st, 2023;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 708 sur la gestion contractuelle autorise l'octroi d'un contrat de services de gré à gré pour une dépense supérieure à 25 000.00 \$, mais inférieure au seuil décrété par le ministre ;

WHEREAS By-Law 708 on contract management authorizes the awarding of a services contract by mutual agreement for an expense greater than \$25,000.00, but less than the threshold decreed by the Minister;

CONSIDÉRANT qu'une offre de service a été reçue concernant les services d'inspection d'arbres suite aux demandes de permis d'abattage d'arbres par la firme Solution Alternatives Environnement Inc. à un taux horaire de 62.50 \$, plus les taxes et frais de déplacement ;

WHEREAS service offer was received for the loan of personnel for tree inspections in the case of tree cutting permit requests by the firm Solution alternatives Environnement inc. at an hourly rate \$62.50, plus taxes and travelling expenses;



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

**Il est proposé par Daren Legault
Appuyé par Mark Gray**

**It is moved by Daren Legault
Seconded by Mark Gray**

D'OCTROYER le contrat à Solutions Alternatives Environnement Inc. pour les services d'inspection d'arbre dans le cadre des demandes de permis d'abattage d'arbres, pour 350 heures, soit une dépense de 21 875.00 \$, plus taxes et transport.

TO AWARD the contract to Solutions Alternatives Environnement Inc. for tree inspection services of tree cutting permit applications, for 350 hours, representing an expense of \$21,875.00 plus taxes and travelling expenses.

QUE ces dépenses soient imputées au budget.

THAT these expenses be allocated to the budget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY



Dépôt

3.8 Dépôt du rapport mensuel des permis émis – Mars 2023

3.8 Tabling of the monthly report for permits issued – March 2023

Les membres du Conseil prennent acte du dépôt du rapport mensuel des permis émis du service de l'urbanisme.

Members of Council take note of the tabling of the monthly report for permits issued by the Urban Planning Department.

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

4. ADMINISTRATION AND FINANCE



Résolution R2023-05-119

4.1 Approbation des paiements – Avril 2023

4.1 Approval of disbursements – April 2023

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a examiné les dépenses effectuées et les comptes à payer du 20 avril 2023 ;

WHEREAS Council has examined the disbursements made and to be made for accounts payables as of April 20th, 2023;

**Il est proposé par Reid Thompson
Appuyé par Mark Gray**

**It is moved by Reid Thompson
Seconded by Mark Gray**

D'APPROUVER le paiement des comptes au 20 avril 2023 tels que présentés :

TO APPROVE the following disbursements as of April 20th, 2023, as presented:

Chèques / Cheques	433 489.52 \$
Chèques annulés / Cancelled Cheques	(9 070.75) \$
Débit direct / Direct debit	55 004.79 \$
Débit direct annulés / Cancelled direct debit	(0.00) \$
Sous-total des paiements / Sub-total	479 423.56 \$
Paie - Payroll - # 08	150 431.68 \$
Total des comptes payés / Accounts paid	629 855.24 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY



Résolution R2023-05-120

4.2 Remerciements dans le cadre de la panne d'électricité majeure liée au verglas du 5 et 6 avril 2023

4.2 Special thanks regarding the major power outage related to the ice storm of April 5 & 6, 2023



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

CONSIDÉRANT la panne d'électricité majeure survenue dans la région de Vaudreuil-Soulanges en raison du verglas du 5 et 6 avril 2023 ;

GIVEN the major power outage that occurred in the Vaudreuil-Soulanges region due to the ice storm of April 5th and 6th, 2023;

CONSIDÉRANT QUE 189 appels ont été reçus et traités par le service de la sécurité incendie et que ces opérations se sont étendues sur 6 jours en période pascale ;

WHEREAS 189 calls were received and responded to by the Fire Department and that these operations were conducted on 6 days during the Easter period;

CONSIDÉRANT QUE l'équipe des travaux publics a dû répondre à divers besoins d'urgence et s'affairer entre autres aux branches et aux arbres tombés sur les voies publiques et au raccordement temporaire d'un générateur d'urgence pour fournir l'eau potable ;

WHEREAS the Public Works Team had to respond to various emergency needs such as fallen branches and trees on public roads and the temporary connection of an emergency generator to supply potable water;

CONSIDÉRANT QUE la panne majeure touchait également les réseaux de communication rendant difficiles les contacts et le partage d'information ;

WHEREAS the major outage also affected the communication networks thus complicating contact and information sharing;

CONSIDÉRANT QUE le centre communautaire a été ouvert pendant cinq jours à titre de lieu d'hébergement pour les personnes touchées par la panne d'électricité majeure, pour que tous puissent se réchauffer, recharger ses appareils électroniques et prendre une bouchée ;

WHEREAS the Community Center was opened during five days as a shelter for those affected by the prolonged power outages, so that everyone could warm up, recharge their electronic devices and have a bite to eat;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite souligner la mobilisation et les efforts de tous les intervenants qui ont démontré, dans ces circonstances, un fort esprit d'équipe et de communauté ;

WHEREAS Council wishes to acknowledge the mobilization and efforts of all participants who demonstrated, in these circumstances, a strong team and community spirit;

**Il est proposé par Reid Thompson
Appuyé par Mark Gray**

**It is moved by Reid Thompson
Seconded by Mark Gray**

DE RECONNAITRE la mobilisation et les efforts soutenus déployés par tous ceux qui se sont impliqués dans les mesures d'urgence offertes.

TO RECOGNIZE the mobilization and sustained efforts of all those involved in the emergency measures offered.

DE RECONNAITRE le travail ininterrompu des pompiers pour assurer la sécurité des citoyens.

TO RECOGNIZE the ongoing work of firefighters to ensure the safety of residents.

DE RECONNAITRE l'excellent travail de direction et de coordination d'Iain Dalgarno, directeur des travaux publics mandaté en remplacement du directeur général durant son absence.

TO RECOGNIZE the excellent management and coordination work of Iain Dalgarno, Director of Public Works, who was assigned to replace the Director General during his absence.

DE REMERCIER le personnel municipal impliqué, que ce soit les pompiers, l'équipe des travaux publics et les membres de l'administration, ainsi que les personnes qui se sont portées volontaires.

TO THANK the municipal staff involved, whether it be the firefighters, the public works team or the members of the administration, as well as the residents who volunteered.

DE FÉLICITER les membres de l'organisation municipale ayant démontré fiabilité, dévouement et efficacité.

TO CONGRATULATE the members of the municipal organization for their reliability, dedication and efficiency.

DE REMERCIER Collette Gareau, Steve Farrell et Sylvia Mauri pour leur généreuse implication et leur

TO THANK Collette Gareau, Steve Farrell and Sylvia Mauri for their generous involvement and



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

initiative auprès des enfants et des jeunes présents
au centre communautaire.

initiative with the children and teenagers present
at the community center.

DE REMERCIER Tim Walsh, Lucy Walsh et Jean
Montpetit qui ont gracieusement offert une prestation
musicale au centre communautaire pour les citoyens
de passage.

TO THANK Tim Walsh, Lucy Walsh and Jean
Montpetit who graciously provided a musical
performance at the Community Centre for the
residents within.

DE REMERCIER les employés du IGA Déziel pour
leur aide pendant une période extrêmement
achalandée.

TO THANK the employees of the IGA Déziel for
their help during an extremely busy period.

DE SOULIGNER l'altruisme de tous et chacun qui
ont offert de l'aide à un voisin ou un membre de la
communauté, que ce soit en donnant un coup de
main ou en prenant des nouvelles.

TO EXPRESS appreciation for the selflessness
of everyone who has offered to help a neighbour
or community member, whether by lending a
hand or checking in.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

5. GREFFE

5. TOWN CLERK



Résolution R2023-05-121

5.1 Autorisation d'application et d'émission de constats - Mise à jour des désignations

5.1 Application authorization & issuance of tickets - Designation update

CONSIDÉRANT QUE l'article 147 du Code de
procédure pénale, RLRQ c. C25.1, prévoit ce qui
suit :

WHEREAS Section 147 of the Code of Penal
Procedure, RSQ, c C-25.1, provides the
following:

« L'autorisation de délivrer un constat que peut
donner le poursuivant est faite généralement ou
spécialement et par écrit. Elle indique en outre les
infractions ou catégories d'infractions pour
lesquelles elle est donnée. »

« An authorization to issue a statement which
may be given by the prosecutor shall be given
generally or specially and in writing. In addition, it
shall indicate the offences or classes of offences
for which it is given. »

CONSIDÉRANT que le règlement 761-2023 - Relatif
aux rues actives est soumis pour adoption à la
présente séance et que pour que son application
puisse être valablement faite, le conseil doit désigner
par résolution les personnes autorisées aux fins de
l'application dudit règlement.

WHEREAS By-Law 761-2023 – Concerning
active roads is submitted for adoption at this
Council meeting and in order for the by-law to be
validly implemented, Council must designate by
resolution the persons authorized for the
application of the said by-law.

CONSIDÉRANT que les désignations pour le
règlement 722 sur les nuisances (RMH 450-2019)
doivent être révisées afin de permettre une
application par le Service des incendies.

WHEREAS the designations for By-law 722
(RMH 450-2019) on nuisances must be revised
to allow for enforcement by the Fire Department.

**Il est proposé par Mark Gray
Appuyé par Reid Thompson**

**It is moved by Mark Gray
Seconded by Reid Thompson**

DE NOMMER les personnes désignées à l'annexe
A jointe aux présentes à titre d'officiers désignés
pour l'application des règlements municipaux
énumérés ci-joint de même que tous leurs
amendements, et ainsi leur permettre d'émettre des
constats d'infraction.

TO APPOINT the persons designated in
Appendix A attached hereto as designated
officers having jurisdiction for the enforcement of
the by-laws listed as well as all their
amendments, therefore enabling them to issue
violation tickets (statements of offence).

DE NOMMER les employés de la compagnie
Groupe Sûreté Inc. indiqués à la résolution R2022-

TO APPOINT Groupe Sûreté Inc. officers as
listed in resolution R2022-12-348 as designated



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

12-348 pour l'application du règlement 761-2023
relatif aux rues actives.

officers having jurisdiction for the enforcement of
By-Law 761-2023 concerning active roads.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY



Résolution R2023-05-122

5.2 Nomination de maire suppléant – Mai 2023

5.2 Appointment of Pro-Mayor – May 2023

CONSIDÉRANT l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* ;

CONSIDERING Section 56 of the *Cities and Towns Act*;

CONSIDÉRANT que suivant la Loi sur l'organisation territoriale municipale, le Conseil peut nommer, parmi ses membres, un substitut pour remplacer le maire au Conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

WHEREAS, according to the Act respecting municipal organization, the Council may appoint, from among its members, a substitute to replace the Mayor on the Council of the MRC of Vaudreuil-Soulanges;

**Il est proposé par Reid Thompson
Appuyé par Benoît Blais**

**It is moved by Reid Thompson
Seconded by Benoît Blais**

QUE le conseiller Daren Legault soit nommé maire suppléant pour une période de six mois à compter du 15 mai 2023.

THAT Councillor Daren Legault be appointed Pro-Mayor for a period of six-month starting May 15th, 2023.

DE DÉSIGNER le conseiller Daren Legault pour remplacer la mairesse au conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir ou de vacances de la mairesse ;

TO APPOINT Councillor Daren Legault to replace the Mayor on the Council of the "*municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges*", in case of absence, unavailability or refusal to act or vacancy of the Mayor;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

TO SEND a copy of this resolution to the MRC of Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY



Dépôt

5.3 Dépôt – procès-verbal de correction – Règlement 728.2-2023

5.3 Tabling of minutes of correction for By-Law 728.2-2023

Conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière procède au dépôt du procès-verbal de correction visant le règlement 728.2-2023.

In accordance with Section 92.1 of the *Cities and Town's Act*, the Town Clerk is tabling the minutes of correction concerning By-Law 728.2-2023.

6. RESSOURCES HUMAINES

6. HUMAN RESSOURCES



Résolution R2023-05-123

6.1 Embauche étudiants – été 2023

6.1 2023 Summer Student Hiring

CONSIDÉRANT QU'Emploi et développement social Canada (EDSC) a un programme de financement pour les projets d'emplois estivaux afin d'accorder une aide financière aux employeurs pour encourager l'embauche d'étudiants d'été ;

WHEREAS Employment and Social Development Canada (ESDC) has a funding program for summer employment projects to provide financial assistance to employers to encourage the hiring of summer employees;

CONSIDÉRANT QUE le programme a ouvert en décembre 2022; QUE la Ville a demandé à participer au programme et la demande a été accordée pour 5 postes pour un total de 1400 heures ;

WHEREAS the program opened in December 2022; WHEREAS the Town applied to participate in this program and the application was granted for 5 positions for a total of 1,400 hours;



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

CONSIDÉRANT QUE la saison estivale est une saison achalandée et apporte son lot de surcroît de travail pour les services des travaux publics et de la culture et loisirs à la piscine communautaire ;

WHEREAS the summer season is a busy season and brings its share of added work for the Public Works and Culture and Recreation Departments;

CONSIDÉRANT QUE le processus d'embauche pour la saison estivale 2023 a débuté en mars 2023 ;

WHEREAS the hiring process for the 2023 summer season began in March 2023;

CONSIDÉRANT QUE des affichages, tel que prescrit à l'article 9 de la convention collective, ont eu lieu pour tous les titres d'emplois de la piscine communautaire et des travaux publics ;

WHEREAS postings, as prescribed in Article 9 of the Collective Agreement, have been made for all job titles in the community pool and public works departments;

**Il est proposé par Daren Legault
Appuyé par Mark Gray**

**It is moved by Daren Legault
Seconded by Mark Gray**

D'AUTORISER l'embauche du personnel de la piscine communautaire, en prévision de la saison estivale :

TO AUTHORIZE the hiring of the following community pool staff for the upcoming summer season:

- Chloe Gauthier
- Kaley Sheehan
- Malcolm Farkas
- Nicolas McCracken
- Rudiger Farkas
- Emma Garcia
- Chloe Bouchard
- Emily Rodger
- Ella Gauthier
- Anna Dostie
- Griffin Farkas
- Lina Valderrama
- Maria Valderrama
- Morgan Gauthier
- Gabrielle Pomerleau
- Kyle Vergnano-McRae
- Luca Brunetti
- Charle Gosnell
- Laila Ouati
- Cassandra Johnson
- Caiden Hegin
- Zoe Nelson

- Chloe Gauthier
- Kaley Sheehan
- Malcolm Farkas
- Nicolas McCracken
- Rudiger Farkas
- Emma Garcia
- Chloe Bouchard
- Emily Rodger
- Ella Gauthier
- Anna Dostie
- Griffin Farkas
- Lina Valderrama
- Maria Valderrama
- Morgan Gauthier
- Gabrielle Pomerleau
- Kyle Vergnano-McRae
- Luca Brunetti
- Charle Gosnell
- Laila Ouati
- Cassandra Johnson
- Caiden Hegin
- Zoe Nelson

D'ÉTABLIR les conditions de travail, la date d'embauche ainsi que la date de terminaison d'emploi aux contrats de ceux-ci ;

TO ESTABLISH the terms and conditions of employment, the date of hiring and the date of termination of employment in the employees' contracts;

QUE la fin d'emploi peut être l'arrivée de la première échéance : soit, date de fin de contrat au plus tard le 15 septembre 2023 ou la fermeture de la piscine ;

THAT the termination of employment can be the arrival of the first expiry date: either the date of the end of the contract, at the latest September 15th, 2023 or the closing of the swimming pool;

QUE la Ville puisse réduire l'horaire ou fermer la piscine pour des raisons de sécurité publique ; QU'à cette occasion, la Ville n'est pas tenue de donner d'avis préalable ou d'indemnité ;

THAT the Town, may reduce the hours or close the swimming pool for public safety reasons; THAT should this situation arise, the Town is not required to give prior notice or compensation;



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

D'AUTORISER l'embauche du personnel des travaux publics, fonction 206, en prévision de la saison estivale :

- Curtis Driver
- Dillon Boucher
- Tyler Bruno
- Christoph Michaud

D'ÉTABLIR les conditions de travail, la date d'embauche ainsi que la date de terminaison d'emploi aux contrats de ceux-ci ;

QUE l'embauche débute le ou vers le 1^{er} mai 2023, pour un maximum de 800 heures, le tout selon les besoins du service des travaux publics ;

QUE dans les deux cas, sauf en cas de faute grave, la Ville peut mettre fin au contrat pour tout motif en donnant (1) semaine de préavis à l'employé. Aucun autre préavis ou indemnité de quelque nature que ce soit ne pourra être exigé de la Ville ;

QUE cette dépense soit affectée conformément au budget prévu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Résolution R2023-05-124

6.2 Greffière par intérim – remplacement d'un congé de maternité

CONSIDÉRANT QUE la greffière débutera un congé de maternité le ou vers le 28 juin 2023 et que la Ville désire combler le poste de greffière jusqu'au retour de Me Mélissa Legault ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire retenir les services d'une employée temporaire à titre de Greffière par intérim et que l'employée accepte d'occuper ce poste aux conditions et modalités offertes par la Ville ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville et l'employée souhaitent conclure une entente pour préciser les modalités et les conditions qui doivent régir leur relation d'emploi ;

**Il est proposé par Daren Legault
Appuyé par Reid Thompson**

DE NOMMER Mme Susan McKercher à titre de greffière par intérim pour une durée déterminée, débutant le ou vers le 26 juin 2023 et se terminant au retour du congé de maternité de la greffière Mélissa Legault prévu au début du mois d'octobre 2024.

TO AUTHORIZE the hiring of Public Works employees, function 206, for the upcoming summer season:

- Curtis Driver
- Dillon Boucher
- Tyler Bruno
- Christoph Michaud

TO ESTABLISH the terms and conditions of employment, the date of hiring and the date of termination of employment in the employees' contracts;

THAT the hiring starts on or around May 1st, 2023, for a maximum of 800 hours, according to needs of the public works department;

THAT in either case, except in the event of serious misconduct, the Town may terminate the contract for any reason by giving (1) week's notice to the employee. No other notice or compensation of any nature whatsoever may be required from the Town;

THAT this expense be allocated in accordance with the budget.

CARRIED UNANIMOUSLY

6.2 Interim Town Clerk – maternity leave replacement

WHEREAS the Town Clerk will be on maternity leave on or about June 28th, 2023, and the Town wishes to fill the position of Town Clerk until the return of Me Mélissa Legault;

WHEREAS the Town wishes to retain the services of a temporary employee as Interim Town Clerk and that the employee accepts this position under the terms and conditions offered by the Town;

WHEREAS the Town and the employee wish to enter into an agreement to specify the terms and conditions that must govern their employment relationship;

**It is moved by Daren Legault
Seconded by Reid Thompson**

TO APPOINT Ms. Susan McKercher as Acting Town Clerk for a fixed term commencing on or about June 26, 2023 and ending upon the return of Town Clerk Mélissa Legault from maternity leave scheduled for early October 2024.



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

La Ville pourra décider, si elle le juge nécessaire, de prolonger le mandat de l'employée de 4 semaines, afin d'assurer une saine transition des dossiers suivant le retour en poste de Me Legault. Le cas échéant, les parties devront confirmer cette prolongation au moyen d'un addendum au présent Contrat.

QUE durant cette période d'emploi, la Ville peut décider de mettre fin au contrat si elle est insatisfaite de la prestation de travail de l'employée en l'informant deux (2) semaines avant la date de terminaison de son emploi.

D'APPROUVER, tel que rédigé, le contrat de travail de Mme McKercher.

D'AUTORISER M. Martin Houde, directeur général à signer ledit contrat de travail pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Résolution R2023-05-125

6.3 Extension du mandat du Directeur général par intérim

CONSIDÉRANT la résolution R2022-09-262 par laquelle la Ville a procédé à l'embauche d'un Directeur général par intérim ;

CONSIDÉRANT que le poste est toujours dépourvu d'un titulaire permanent ;

CONSIDÉRANT que le contrat à durée déterminée de l'employé 1015 est venu à échéance le 30 avril 2023 ;

CONSIDÉRANT qu'une embauche est en cours et que celle-ci nécessitera un coaching pour une intégration à succès ;

**Il est proposé par Reid Thompson
Appuyé par Peter Mate**

DE PROLONGER le contrat de travail de l'employé 1015 aux mêmes modalités du contrat de travail actuel pour une durée supplémentaire de deux mois.

QUE cette dépense soit affectée conformément au budget prévu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Résolution R2023-05-126

6.4 Embauche – Directrice générale adjointe

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à l'embauche d'un directeur général par intérim pour

The Town may decide, if it deems it necessary, to extend the term of the employee by 4 weeks, in order to ensure a smooth transition of files following the return of Me Legault. In such a case, the parties shall confirm the extension by way of an addendum to this Agreement.

That during this employment period, the Town may decide to terminate the contract if dissatisfied with the work performance of the employee by informing her two (2) weeks before the date of termination of employment.

TO APPROVE, as drafted, Ms. McKercher's employment contract.

TO AUTHORIZE Mr. Martin Houde, Director General, to sign the said employment contract for and on behalf of the Town.

CARRIED UNANIMOUSLY

6.3 Extension of the Interim Director General's mandate

WHEREAS resolution R2022-09-262, by which the Town hired an Interim Director General;

WHEREAS the position is still without a permanent incumbent;

WHEREAS the contract for a fixed term of employee 1015 has come to its term on April 30th, 2023;

WHEREAS a hiring is in progress and will require coaching for a successful integration;

**It is moved by Reid Thompson
Seconded by Peter Mate**

TO EXTEND the term of employment of employee 1015 on the same terms and conditions as the current employment contract for an additional two months.

THAT this expense be allocated in accordance with the planned budget.

CARRIED UNANIMOUSLY

6.4 Hiring - Assistant Director General

WHEREAS the Town has proceeded with the hiring of an Interim Director General to fill the



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

pourvoir le poste pendant la recherche d'un titulaire permanent à la direction générale ;

position while a permanent incumbent is sought for the position;

CONSIDÉRANT le processus de sélection, d'évaluation et d'entrevue des candidatures fait en collaboration avec le directeur général, la coordonnatrice des ressources humaines et la mairesse ;

WHEREAS the selection process, evaluation and interview of candidates made in collaboration with the Director General, the human resources coordinator and the Mayor;

CONSIDÉRANT les tests d'aptitudes et de compétences faits auprès d'une psychologue organisationnelle, que les résultats de la candidate correspondent au profil recherché et vu les recommandations faites à la Ville ;

WHEREAS all the aptitude and competency tests conducted by an organizational psychologist, that the candidate's results correspond to the profile sought and given the recommendations made to the Town;

CONSIDÉRANT que pour assurer un succès à la période de probation, il a été convenu d'intégrer la candidate au poste de directrice générale adjointe pour une période de six mois sous " coaching " du directeur général par intérim et que suite à cette période de six mois, la candidate pourra accéder au poste de directrice générale ;

WHEREAS in order to ensure the success of the probation period, it was mutually agreed to integrate the candidate in the position of assistant director general for a period of six months under the coaching of the Interim Director General and that following this 6-month period, the candidate will be eligible for the position of Director General;

**Il est proposé par Mark Gray
Appuyé par Daren Legault**

**It is moved by Mark Gray
Seconded by Daren Legault**

D'EMBAUCHER Mme Marie-Jacinthe Roberge au titre de directrice générale adjointe, poste-cadre à temps plein.

TO HIRE Ms. Marie-Jacinthe Roberge as Assistant Director General, a full-time management position.

QUE l'embauche de Mme Marie-Jacinthe Roberge soit effective dès le 29 mai 2023.

THAT the hiring of Ms. Marie-Jacinthe Roberge be effective as of May 29th, 2023.

D'ASSUJETTIR la nomination à une période d'intégration des six (6) premiers mois de travail.

TO SUBJECT the appointment to an integration period of the first six (6) months of work.

QUE suite à cette période d'intégration, Mme Roberge pourra être nommée au poste de directrice générale, soit le ou vers le 1^{er} décembre 2023.

THAT following this integration period, Ms. Roberge can be appointed to the position of Director General, on or about December 1st, 2023.

D'APPROUVER, tel que rédigé, le contrat de travail de Mme Marie-Jacinthe Roberge ; D'AUTORISER le directeur général par intérim à signer ledit contrat de travail pour et au nom de la Ville, et tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution.

TO APPROVE, as written, the employment contract of Ms. Marie-Jacinthe Roberge; TO AUTHORIZE the Interim Director General to sign said employment contract for and on behalf of the Town, and any other document required to give effect to this resolution.

QUE cette dépense soit affectée conformément au budget prévu.

THAT this expense be allocated in accordance with planned budget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY



Résolution R2023-05-127

6.5 Mesures disciplinaires - Suspension sans solde

6.5 Disciplinary measures - Suspension without pay

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par le service des ressources humaines et le directeur général ;

WHEREAS the recommendation of the Human Resources Department and the Director General;



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

CONSIDÉRANT les motifs invoqués au sein de la lettre énonçant la mesure disciplinaire ;

**Il est proposé par Daren Legault
Appuyé par Mark Gray**

D'APPROUVER la suspension sans solde de l'employé 733 et D'AUTORISER la mairesse à signer la lettre de mesures disciplinaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. CULTURE & LOISIRS



Résolution R2023-05-128

7.1 Renouvellement des nominations - Municipalité Amie des Aînés (MADA)

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a approuvé la politique Municipalité Amie des Aînés MADA le 5 juillet 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'un comité de suivi MADA a été créé par résolution R2021-12-316 le 6 décembre 2021 et que ses membres ont un mandat d'un an à compter de la date de leur nomination ;

**Il est proposé par Peter Mate
Appuyé par Daren Legault**

DE RENOUVELER le mandat des personnes suivantes jusqu'au 30 avril 2024 :

- Benoît Blais — Conseiller responsable des questions familiales
- Laura McCaffrey — représentante de l'administration municipale

DE NOMMER Elizabeth Wainwright, Directrice, Culture et Loisirs au comité, et ce, jusqu'au 30 avril 2024.

DE NOMMER Barbara Robinson à titre de personne-ressource, jusqu'au 30 avril 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Résolution R2023-05-129

7.2 Activité dans le parc Jack Layton - «Shakespeare by the Lake»

CONSIDÉRANT QUE « *Shakespeare by the Lake* » aura lieu les fins de semaine du 20 au 23 juillet et du 27 au 30 juillet 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE la politique d'utilisation des parcs ne permet pas l'utilisation du parc Jack Layton

WHEREAS the reasons invoked in the disciplinary measures letter;

**It is moved by Daren Legault
Seconded by Mark Gray**

TO APPROVE the suspension without pay of employee 733 and TO AUTHORIZE the mayor to sign the disciplinary measures letter.

CARRIED UNANIMOUSLY

7. CULTURE & RECREATION

7.1 Renewal of appointments - Municipality « Amie des Aînés » (MADA)

WHEREAS the Senior-Friendly Municipality (MADA) policy was approved by Council on 5 July 2021;

WHEREAS a MADA Policy Oversight Committee was created by Resolution R2021-12-316 on December 6th, 2021 and that its members serve a period of one year from the date of their appointment;

**It is moved by Peter Mate
Seconded by Daren Legault**

TO RENEW the mandate of the following individuals until April 30, 2024:

- Benoit Blais – Councillor Responsible for Family Matters
- Laura McCaffrey – Representative of the Town Administration

TO APPOINT Elizabeth Wainwright, Culture and Recreation Director, to the committee until April 30, 2024.

TO APPOINT Barbara Robinson as resource person, until April 30, 2024.

CARRIED UNANIMOUSLY

7.2 Jack Layton Park activity – Shakespeare by the Lake

WHEREAS Shakespeare by the Lake will take place the weekends of July 20 to 23 and July 27 to 30, 2023;

WHEREAS the Parks Use policy does not allow for use of Jack Layton Park for events between June 24th and Labour Day;



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

pour des événements communautaires entre la fête de la Saint-Jean-Baptiste et la fête du Travail ;

CONSIDÉRANT QUE « *Shakespeare by the Lake* » est un événement populaire auprès des résidents et qu'il en est maintenant à sa 7^e édition ;

**Il est proposé par Reid Thompson
Appuyé par Peter Mate**

D'AUTORISER l'utilisation du parc Jack Layton pour la production « *Shakespeare by the Lake* », du 20 au 23 juillet et du 27 au 30 juillet, 2023, à condition que le parc reste accessible au public et que la production soit gratuite et ouverte au public.

D'AUTORISER l'utilisation du parc Jack Layton comme lieu de répétition, un soir par semaine, jusqu'à la soirée d'ouverture du 20 juillet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Résolution R2023-05-130

7.3 Journée mondiale des abeilles : Défi pissenlits

CONSIDÉRANT QU'il est reconnu par la communauté scientifique que laisser fleurir les pissenlits au printemps est une action concrète et vitale pour les pollinisateurs. Les pissenlits étant parmi les premières fleurs à éclore et représentent donc une source de nourriture (pollen et nectar) importante pour leur survie après la période hivernale ;

**Il est proposé par Reid Thompson
Appuyé par Peter Mate**

D'APPUYER la campagne du Défi pissenlits et d'annoncer l'adhésion de la Ville D'Hudson à l'édition 2023 du défi.

D'ADHÉRER au Défi pissenlits lancés à l'échelle du Québec pour sa troisième édition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Résolution R2023-05-131

7.4 Activité dans le parc Jack Layton - Festival de yoga « Illume »

CONSIDÉRANT QUE le festival de yoga « Illume » aura lieu les 15 et 16 juillet 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE la politique d'utilisation des parcs ne permet pas l'utilisation du parc Jack Layton pour des événements communautaires entre la fête de la Saint-Jean-Baptiste et la fête du Travail ;

WHEREAS *Shakespeare by the Lake* is a popular event for residents and is now in its 7th edition;

**It is moved by Reid Thompson
Seconded by Peter Mate**

TO AUTHORIZE the use of Jack Layton Park for the *Shakespeare by the Lake* production, from July 20 to 23 and July 27 to 30, 2023, provided the park remains accessible to the public and that the production is free and open to the public.

TO AUTHORIZE the use of Jack Layton Park as a rehearsal space, one evening a week, until the July 20th opening night.

CARRIED UNANIMOUSLY

7.3 Bee Day: Dandelion Challenge

WHEREAS it is recognized by the scientific community that allowing dandelions to bloom in the spring is a concrete and vital action for pollinators. Dandelions are among the first flowers to bloom and therefore represent an important source of food (pollen and nectar) for their survival after the winter period;

**It is moved by Reid Thompson
Seconded by Peter Mate**

TO SUPPORT the Dandelion Challenge campaign and to announce the Town of Hudson's participation in the 2023 edition of the challenge.

TO JOIN the Quebec-wide Dandelion Challenge for its third edition.

CARRIED UNANIMOUSLY

7.4 Jack Layton Park activity - Illume Yoga Festival

WHEREAS the Illume Yoga Festival will take place on July 15th and 16th, 2023;

WHEREAS the Parks Use policy does not allow for use of Jack Layton Park for events between June 24th and Labour Day;



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

CONSIDÉRANT QUE le festival met en valeur Hudson, fait venir de nombreux amateurs de yoga de l'extérieur de la région, et qu'il en est maintenant à sa 6^e édition ;

**Il est proposé par Peter Mate
Appuyé par Reid Thompson**

D'AUTORISER l'utilisation du parc Jack Layton par le festival Illume la fin de semaine du 15-16 juillet, à condition que le parc demeure accessible au public et que les ateliers soient gratuits et ouverts au public ;

DE PERMETTRE l'installation d'une tente Sperry de 20' x 20' du vendredi 14 juillet au lundi 16 juillet 2023. Tout dommage causé par l'installation ou le démontage de la tente sur le site doit être réparé aux frais du Festival.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. TRAVAUX PUBLICS



Résolution R2023-05-132

8.1 Autorisation de paiement – système de téléphonie

CONSIDÉRANT la résolution R2022-08-223 par laquelle la Ville a octroyé un contrat de gré à gré pour le remplacement et l'installation d'un nouveau système de téléphonie ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs modifications ont été nécessaires pour résoudre des difficultés dans deux bâtiments municipaux ;

CONSIDÉRANT que le coût de ces travaux supplémentaires s'élève à un montant de 9 579,94 \$ avant taxes ;

CONSIDÉRANT que le règlement 708 sur la gestion contractuelle autorise l'octroi d'un contrat de services de gré à gré pour une dépense supérieure à 25 000.00 \$, mais inférieure au seuil décrété par le ministre ;

**Il est proposé par Reid Thompson
Appuyé par Peter Mate**

D'APPROUVER le paiement d'un montant de 9 579.94 \$ avant taxes à Solutions lted Inc. pour les travaux supplémentaires requis.

QUE la dépense soit financée conformément au budget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

WHEREAS the Festival highlights Hudson, brings in many yoga enthusiasts from outside the area, and is now in its 6th edition;

**It is moved by Peter Mate
Seconded by Reid Thompson**

TO AUTHORIZE the use of Jack Layton Park by the Illume Festival the weekend of July 15-16, 2023, provided the park remains accessible to the public and that workshops are free and open to the public;

TO PERMIT the installation of a 20' x 20' Sperry tent from Friday, July 14th to Monday, July 16th 2023. Any damage created by the installation or teardown of the tent on the site must be repaired at the Festival's cost.

CARRIED UNANIMOUSLY

8. PUBLIC WORKS

8.1 Authorization to pay – telephone system

WHEREAS resolution R2022-08-223 by which the Town awarded a contract by mutual agreement for the replacement and installation of a new telephone system;

WHEREAS several modifications were required to resolve issues in two municipal buildings;

CONSIDERING the cost for the additional work is in the amount of \$9,579.94 before taxes;

WHEREAS By-Law 708 on contract management authorizes the awarding of a services contract by mutual agreement for an expense greater than \$25,000.00, but less than the threshold decreed by the Minister;

**It is moved by Reid Thompson
Seconded by Peter Mate**

TO APPROVE the payment of an amount of \$9,579.94 before taxes to lted Solutions Inc. for the additional work required.

THAT the expense be financed in accordance with the budget.

CARRIED UNANIMOUSLY

9. PUBLIC SAFETY



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*



Dépôt

9.1 Dépôt du rapport des activités 2022 du Service des incendies

Les membres du Conseil prennent acte du dépôt du rapport annuel des activités 2022 du directeur du service des incendies de la Ville d'Hudson.

10. RÈGLEMENTS



R2023-05-133

10.1 Adoption - Règlement 753.1-2022 - Amendement au règlement 753-2022 relatif au programme d'aide du raccordement au réseau d'égouts

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 novembre 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE l'objet de ce règlement vise à apporter des modifications aux modalités du programme, notamment quant au mode de financement et aux exigences afin de permettre plus de flexibilité et de faciliter l'accessibilité au programme ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement déposé le 7 novembre 2022 s'est vu modifié de la façon suivante :

- Ajout d'un article modifiant le préambule pour refléter le fait que le programme ne sera pas financé via un règlement d'emprunt ;
- Modification du nouveau libellé de l'article 6.1 au sujet du versement de l'aide financière.
- Modification du nouveau libellé de l'article 8, notamment au sujet du taux auquel porte intérêt l'aide financière et retrait de la mention d'un remboursement via taxe spéciale.
- Modification du nouveau libellé de l'article 9, notamment quant au terme de remboursement.
- Ajout d'une date où prend fin la période d'inscription.
- Retrait du formulaire prescrit

**Il est proposé par Daren Legault
Appuyé par Reid Thompson**

9.1 Tabling of 2022 Fire Department Activities Report

Members of Council take note of the tabling of the 2022 Activity Annual Report by the Director of the Fire Department.

10. BY-LAWS

10.1 Adoption - By-Law 753.1-2022 - Amendment to By-Law 753-2022 to support the sewer connection assistance program

WHEREAS notice of motion of this By-Law was given at the regular meeting of the Municipal Council held on November 7th, 2022;

WHEREAS the purpose of this by-law is to make changes to the terms and conditions of the program, including funding and requirements to allow more flexibility and accessibility to the program;

WHEREAS the proposed by-law tabled on November 7th, 2022, was amended as follows:

- Addition of an article modifying the Preamble to reflect the fact that the program will not be financed via a loan by-law;
- Modification to Section 6.1 text, with regards to the disbursement of the financial assistance.
- Modification to Section 8 text, with regards to financial assistance rate and withdrawal of the mention of a reimbursement by special tax.
- Modification to Section 9 text, with regards to reimbursement terms.
- Addition of a date at which the registration ends.
- Withdrawal of the prescribed form

**It is moved by Daren Legault
Seconded by Reid Thompson**



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

D'ADOPTER le Règlement 753.1-2022 – TO ADOPT By-Law 753.1-2022 - Amendment to
Amendement au règlement 753-2022 relatif au By-Law 753-2022 to support the sewer
programme d'aide du raccordement au réseau connection assistance program.
d'égouts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY



R2023-05-134

**10.2 Adoption - Règlement 761-2023 - Règlement
relatif aux rues actives**

**10.2 Adoption - By-Law 761-2023 concerning
active roads**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent
règlement a été donné à la séance ordinaire du
conseil municipal tenue le 3 avril 2023 ;

WHEREAS notice of motion of this By-Law was
given at the regular meeting of the Municipal
Council held on April 3rd, 2023;

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement ne
comporte aucune modification au projet déposé le 3
avril 2023 ;

WHEREAS there have been no changes to the
proposed by-law tabled on April 3rd, 2023;

CONSIDÉRANT QUE le règlement a pour objet
d'établir et d'encadrer le projet « Rues actives » qui
consiste à désigner certaines « Rues actives » pour
favoriser une conduite lente vu la présence de
marcheurs, de cyclistes, et d'enfants et à autoriser
les jeux libres dans certaines de ces rues, tout en
s'assurant de la sécurité des participants.

WHEREAS the purpose of this by-law is to
establish and oversee the "Active Roads" project,
which consists of designating certain "Active
roads" to encourage driving slow due to the
presence of walkers, cyclists and children, and to
authorize free play on some of these streets,
while ensuring the safety of participants.

**Il est proposé par Reid Thompson
Appuyé par Benoît Blais**

**It is moved by Reid Thompson
Seconded by Benoît Blais**

D'ADOPTER le Règlement 761-2023 - Règlement
relatif aux rues actives

TO ADOPT By-Law 761-2023 concerning active
roads

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

11. AFFAIRES NOUVELLES

11. NEW BUSINESS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

SECOND QUESTION PERIOD



Résolution no R2023-05-135

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

12. ADJOURNMENT OF MEETING

**Il est proposé par Peter Mate
Appuyé par Reid Thompson**

**It is moved by Peter Mate
Seconded by Reid Thompson**

QUE la séance soit levée à 22h19.

THAT the meeting be adjourned at 10:19 PM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

**Chloe Hutchison
Mairesse / Mayor**

**Mélissa Legault
Greffière / Town Clerk**



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

**Annexe A à la résolution
Autorisation d'application et d'émission de constat – Mise à jour des désignations**

**Appendix A to resolution
Application authorization & issuance of tickets – designation update**

Règlement 83 concernant le numérotage de maisons obligatoire – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 83 concerning compulsory house numbering - as well as all existing or future amendments
<ul style="list-style-type: none"> Le directeur du service incendie Les pompiers Les préventionnistes 	<ul style="list-style-type: none"> Fire Department Director Firefighters Preventionists
Règlement 364 concernant le tournage de films dans la Ville d'Hudson – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 364 concerning film making in the Town of Hudson - as well as all existing or future amendments
<ul style="list-style-type: none"> Le directeur du service de l'urbanisme Le chef de division urbanisme Le technicien en urbanisme L'inspecteur en urbanisme L'agent d'inspection Le directeur du service incendie Les préventionnistes 	<ul style="list-style-type: none"> Urban Planning Director Urban Planning Division Head Urban Planning Technician Urban Planning inspector Inspection Agent Fire Department Director Preventionists
Règlement 436 concernant les feux à ciel ouvert – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 436 concerning open-air fires - as well as all existing or future amendments
<ul style="list-style-type: none"> Le directeur du service incendie Les pompiers Les préventionnistes 	<ul style="list-style-type: none"> Fire Department Director Firefighters Preventionists
Règlement 471 sur les rues et places publiques – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 471 - as well as all existing or future amendments
<ul style="list-style-type: none"> Le directeur du service de l'urbanisme Le chef de division urbanisme Le technicien en urbanisme L'inspecteur en urbanisme L'agent d'inspection Le technicien en environnement L'inspecteur en environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Urban Planning Director Urban Planning Division Head Urban Planning Technician Urban Planning inspector Inspection Agent Environment Technician Environment Inspector
Règlement 485 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux et services publics – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 485 concerning municipal works and public services agreements - as well as all existing or future amendments
<ul style="list-style-type: none"> Le directeur des Travaux Publics Le directeur du service de l'urbanisme Le chef de division urbanisme Le technicien en urbanisme L'inspecteur en urbanisme L'agent d'inspection Le technicien en environnement L'inspecteur en environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Public Works director Urban Planning Director Urban Planning Division Head Urban Planning Technician Urban Planning inspector Inspection Agent Environment Technician Environment Inspector
Règlement 510 concernant la prévention des incendies – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 510 concerning fire prevention - as well as all existing or future amendments
<ul style="list-style-type: none"> Le directeur du service incendie Les pompiers 	<ul style="list-style-type: none"> Fire Department Director Firefighters



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

- Les préventionnistes
- Preventionists

Règlement de zonage 526 – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	Zoning By-Law 526 - as well as all existing or future amendments
--	--

- Le directeur du service de l'urbanisme
- Le chef de division urbanisme
- Le technicien en urbanisme
- L'inspecteur en urbanisme
- L'agent d'inspection
- Le technicien en environnement
- L'inspecteur en environnement
- Urban Planning Director
- Urban Planning Division Head
- Urban Planning Technician
- Urban Planning inspector
- Inspection Agent
- Environment Technician
- Environment Inspector

Règlement de lotissement 527 – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	Subdivision By-Law 527 - as well as all existing or future amendments
---	---

- Le directeur du service de l'urbanisme
- Le chef de division urbanisme
- Le technicien en urbanisme
- L'inspecteur en urbanisme
- L'agent d'inspection
- Urban Planning Director
- Urban Planning Division Head
- Urban Planning Technician
- Urban Planning inspector
- Inspection Agent

Règlement de construction 528 – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	Construction By-Law 528 - as well as all existing or future amendments
--	--

- Le directeur du service de l'urbanisme
- Le chef de division urbanisme
- Le technicien en urbanisme
- L'inspecteur en urbanisme
- L'agent d'inspection
- Les préventionnistes
- Urban Planning Director
- Urban Planning Division Head
- Urban Planning Technician
- Urban Planning inspector
- Inspection Agent
- Preventionists

Règlement des permis et certificats 529 – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	Permits and certificates By-Law 529 - as well as all existing or future amendments
--	--

- Le directeur du service de l'urbanisme
- Le chef de division urbanisme
- Le technicien en urbanisme
- L'inspecteur en urbanisme
- L'agent d'inspection
- Le technicien en environnement
- L'inspecteur en environnement
- Les agents de la Sûreté du Québec
- Urban Planning Director
- Urban Planning Division Head
- Urban Planning Technician
- Urban Planning inspector
- Inspection Agent
- Environment Technician
- Environment Inspector
- Sûreté du Québec officers

Règlement 558 relatif aux colporteurs et aux commerçants itinérants – RMH-220 – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 558 pertaining to solicitors and peddlers – RMH 220 - as well as all existing or future amendments
--	---

- Le directeur du service de l'urbanisme
- Le chef de division urbanisme
- Le technicien en urbanisme
- L'inspecteur en urbanisme
- L'agent d'inspection
- Les agents de la Sûreté du Québec
- Urban Planning Director
- Urban Planning Division Head
- Urban Planning Technician
- Urban Planning Inspector
- Inspection Agent
- Sûreté du Québec officers

Règlement 559 sur les ventes de garage et ventes temporaires – RMH-299 – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 559 concerning garage sales and temporary sales – RMH 299 - as well as all existing or future amendments
---	---

- Le directeur du service de l'urbanisme
- Le chef de division urbanisme
- Le technicien en urbanisme
- L'inspecteur en urbanisme
- L'agent d'inspection
- Urban Planning Director
- Urban Planning Division Head
- Urban Planning Technician
- Urban Planning Inspector
- Inspection Agent



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

- L'agent de perception
- Les agents de la Sûreté du Québec
- Collections agent
- Sûreté du Québec officers

Règlement 564 relatif au contrôle de la vidange des boues des fosses septiques sur le territoire de la Ville d'Hudson – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 564 concerning the control of septic tank sewage removal on the Town's territory - as well as all existing or future amendments
--	--

- Le directeur du service de l'urbanisme
- Le chef de division urbanisme
- Le technicien en urbanisme
- L'inspecteur en urbanisme
- L'agent d'inspection
- Le technicien en environnement
- L'inspecteur en environnement
- Urban Planning Director
- Urban Planning Division Head
- Urban Planning Technician
- Urban Planning inspector
- Inspection Agent
- Environment Technician
- Environment Inspector

Règlement 568 sur le raccordement aux réseaux d'égout sanitaire et d'égout pluvial – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 568 concerning connections to the sanitary sewer and storm drain systems - as well as all existing or future amendments
---	--

- Le directeur aux travaux publics
- Le contremaître des travaux publics
- Le technicien en coordination de projets
- Le directeur du service de l'urbanisme
- Le chef de division urbanisme
- Le technicien en urbanisme
- L'inspecteur en urbanisme
- L'agent d'inspection
- Le technicien en environnement
- L'inspecteur en environnement
- Director of Public works
- Public works foreman
- Project coordination technician
- Urban Planning Director
- Urban Planning Division Head
- Urban Planning Technician
- Urban Planning inspector
- Inspection Agent
- Environment Technician
- Environment Inspector

Règlement 571 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 571 concerning site planning and architectural integration programs (SPAIP) - as well as all existing or future amendments
---	---

- Le directeur du service de l'urbanisme
- Le chef de division urbanisme
- Le technicien en urbanisme
- L'inspecteur en urbanisme
- L'agent d'inspection
- Le directeur du service de l'urbanisme
- Urban Planning Division Head
- Urban Planning Technician
- Urban Planning Inspector
- Inspection Agent

Règlement 617 concernant le contrôle de l'éclairage extérieur (la pollution lumineuse) – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 617 concerning the control of outdoor lighting (light pollution) - as well as all existing or future amendments
---	--

- Le directeur du service de l'urbanisme
- Le chef de division urbanisme
- Le technicien en urbanisme
- L'inspecteur en urbanisme
- L'agent d'inspection
- Le technicien en environnement
- L'inspecteur en environnement
- Urban Planning Director
- Urban Planning Division Head
- Urban Planning Technician
- Urban Planning inspector
- Inspection Agent
- Environment Technician
- Environment Inspector

Règlement 622 concernant les rebuts – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir,	By-Law 622 concerning refuse - as well as all existing or future amendments
---	---

- Le directeur du service de l'urbanisme
- Le chef de division urbanisme
- Le technicien en urbanisme
- L'inspecteur en urbanisme
- L'agent d'inspection
- Le technicien en environnement
- L'inspecteur en environnement
- Urban Planning Director
- Urban Planning Division Head
- Urban Planning Technician
- Urban Planning inspector
- Inspection Agent
- Environment Technician
- Environment Inspector



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

<p>Règlement 642 relatif à l'entretien des installations septiques tertiaires (désinfection par rayonnement ultraviolet) – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir</p>	<p>By-Law 642 on the maintenance of tertiary septic systems (disinfection by ultraviolet radiation) - as well as all existing or future amendments</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Le directeur du service de l'urbanisme • Le chef de division urbanisme • Le technicien en urbanisme • L'inspecteur en urbanisme • L'agent d'inspection • Le technicien en environnement • L'inspecteur en environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Urban Planning Director • Urban Planning Division Head • Urban Planning Technician • Urban Planning inspector • Inspection Agent • Environment Technician • Environment Inspector
<p>Règlement 650-2014 sur les animaux de compagnie – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir</p>	<p>By-Law 650-2014 concerning pets - as well as all existing or future amendments</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Le directeur du service de l'urbanisme • Le chef de division urbanisme • Le technicien en urbanisme • L'inspecteur en urbanisme • L'agent d'inspection • Le technicien en environnement • L'inspecteur en environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Urban Planning Director • Urban Planning Division Head • Urban Planning Technician • Urban Planning inspector • Inspection Agent • Environment Technician • Environment Inspector
<p>Règlement 652-2015 concernant la démolition – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir</p>	<p>By-Law 652-2015 concerning demolition - as well as all existing or future amendments</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Le directeur du service de l'urbanisme • Le chef de division urbanisme • Le technicien en urbanisme • L'inspecteur en urbanisme • L'agent d'inspection 	<ul style="list-style-type: none"> • Urban Planning Director • Urban Planning Division Head • Urban Planning Technician • Urban Planning Inspector • Inspection Agent
<p>Règlement 667-2015 concernant l'obligation d'installer une soupape de sécurité (clapet anti-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir</p>	<p>By-Law 667-2015 concerning the obligation to install a safety valve (check valve) for buildings connected to the municipal sewer system - as well as all existing or future amendments</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Le directeur des Travaux publics • Le contremaître des travaux publics • Le directeur du service de l'urbanisme • Le chef de division urbanisme • Le technicien en urbanisme • L'inspecteur en urbanisme • L'agent d'inspection • Le technicien en environnement • L'inspecteur en environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Director of Public works • Public works foreman • Urban Planning Director • Urban Planning Division Head • Urban Planning Technician • Urban Planning inspector • Inspection Agent • Environment Technician • Environment Inspector
<p>Règlement 709 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir</p>	<p>By-Law 709 governing specific construction, alterations or occupancy proposals for an immovable - as well as all existing or future amendments</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Le directeur du service de l'urbanisme • Le chef de division urbanisme • Le technicien en urbanisme • L'inspecteur en urbanisme • L'agent d'inspection 	<ul style="list-style-type: none"> • Urban Planning Director • Urban Planning Division Head • Urban Planning Technician • Urban Planning Inspector • Inspection Agent
<p>Règlement 711 concernant la sécurité, la paix et l'ordre – RMH 460-2018 – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir</p>	<p>By-Law 711 concerning security, peace and good order – RMH 460-2018 - as well as all existing or future amendments</p>



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

- Les agents de la Sûreté du Québec
- Sûreté du Québec officers

Règlement 715 relatif au déneigement des aires de stationnement privées par des entrepreneurs – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 715 respecting snow removal of private parking areas by contractors - as well as all existing or future amendments
--	---

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Le directeur des Travaux publics • Adjointe administrative aux Travaux publics • Le directeur du service de l'urbanisme • Le chef de division urbanisme • Le technicien en urbanisme • L'inspecteur en urbanisme • L'agent d'inspection | <ul style="list-style-type: none"> • Director of Public Works • Public Works administrative assistant • Urban Planning Director • Urban Planning Division Head • Urban Planning Technician • Urban Planning Inspector • Inspection Agent |
|---|---|

Règlement 720 sur les systèmes d'alarmes (RMH 110-2019) – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 720 (RMH 110-2019) concerning alarm systems - as well as all existing or future amendments
--	---

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Le directeur du service incendie • Les pompiers • Les préventionnistes • Les agents de la Sûreté du Québec | <ul style="list-style-type: none"> • Fire Department Director • Firefighters • Preventionists • Sûreté du Québec officers |
|---|---|

Règlement 722 sur les nuisances (RMH 450-2019) – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 722 (RMH 450-2019) concerning nuisances - as well as all existing or future amendments
---	---

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Le directeur du service de l'urbanisme • Le chef de division urbanisme • Le technicien en urbanisme • L'inspecteur en urbanisme • L'agent d'inspection • Le technicien en environnement • L'inspecteur en environnement • Le directeur du service incendie • Les pompiers • Les préventionnistes | <ul style="list-style-type: none"> • Urban Planning Director • Urban Planning Division Head • Urban Planning Technician • Urban Planning inspector • Inspection Agent • Environment Technician • Environment Inspector • Fire Department Director • Firefighters • Preventionists |
|---|---|

Règlement 723 concernant l'utilisation de l'eau potable provenant de l'aqueduc municipal – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 723 concerning the use of drinking water produced by the municipal water system - as well as all existing or future amendments
---	---

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Le directeur aux travaux publics • Le contremaître des travaux publics • Le directeur du service de l'urbanisme • Le chef de division urbanisme • Le technicien en urbanisme • L'inspecteur en urbanisme • L'agent d'inspection • Le technicien en environnement • L'inspecteur en environnement | <ul style="list-style-type: none"> • Director of Public works • Public works foreman • Urban Planning Director • Urban Planning Division Head • Urban Planning Technician • Urban Planning inspector • Inspection Agent • Environment Technician • Environment Inspector |
|--|---|

Règlement 730 Distanciation sociale Sandy-Beach – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir,	By-Law 730 Social Distance Sandy-Beach - as well as all existing or future amendments
---	---

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Le directeur du service de l'urbanisme • Le chef de division urbanisme • Le technicien en urbanisme • L'inspecteur en urbanisme • L'agent d'inspection | <ul style="list-style-type: none"> • Urban Planning Director • Urban Planning Division Head • Urban Planning Technician • Urban Planning Inspector • Inspection Agent |
|--|--|



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

Règlement 733 relatif à la circulation (RMH-399-2020) – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 733 regarding Traffic (RMH-399-2020) - as well as all existing or future amendments
<ul style="list-style-type: none">Le directeur du service de l'urbanismeLe chef de division urbanismeLe technicien en urbanismeL'inspecteur en urbanismeL'agent d'inspectionLes agents de la Sûreté du Québec	<ul style="list-style-type: none">Urban Planning DirectorUrban Planning Division HeadUrban Planning TechnicianUrban Planning InspectorInspection AgentSûreté du Québec officers
Règlement 739 sur le contrôle des pesticides – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 739 on Pesticide control - as well as all existing or future amendments
<ul style="list-style-type: none">Le directeur du service de l'urbanismeLe chef de division urbanismeLe technicien en urbanismeL'inspecteur en urbanismeL'agent d'inspectionLe technicien en environnementL'inspecteur en environnement	<ul style="list-style-type: none">Urban Planning DirectorUrban Planning Division HeadUrban Planning TechnicianUrban Planning inspectorInspection AgentEnvironment TechnicianEnvironment Inspector
Règlement 743 relatif au stationnement (RMH-330-2021) – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 743 concerning parking (RMH-330-2021) - as well as all existing or future amendments
<ul style="list-style-type: none">Les agents de la Sûreté du QuébecLe directeur du service de l'urbanismeLe chef de division urbanismeL'inspecteur en urbanismeL'agent d'inspection	<ul style="list-style-type: none">Sûreté du Québec officersUrban Planning DirectorUrban Planning Division HeadUrban Planning InspectorInspection Agent
Règlement 761-2023 - Relatif aux rues actives – ainsi que tous ses amendements en vigueur et à venir	By-Law 761-2023 – Concerning active roads - as well as all existing or future amendments
<ul style="list-style-type: none">Le directeur aux travaux publicsLe technicien en coordination de projetsLe directeur du service de l'urbanismeLe chef de division urbanismeLe technicien en urbanismeL'inspecteur en urbanismeL'agent d'inspection	<ul style="list-style-type: none">Director of Public worksProject coordination technicianUrban Planning DirectorUrban Planning Division HeadUrban Planning TechnicianUrban Planning inspectorInspection Agent



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

ANNEXE B

PROCES-VERBAL DE CORRECTION
DU REGLEMENT 728.2-2023 -
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 728-2020 SUR LA
DÉLÉGATION DE POUVOIRS ET DE
CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA
VILLE DE HUDSON
(Art. 92.1 LCV)

Je soussignée, Mélissa Legault, greffière de la Ville d'Hudson, atteste avoir apporté à la suite de la séance du conseil, conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la correction suivante au règlement 728.2-2023 adopté à la séance ordinaire du Conseil du 6 mars 2023.

Le texte du règlement 728.2-2023 - Règlement modifiant le règlement 728-2020 sur la délégation de pouvoirs et de contrôle et suivi budgétaire de la ville de Hudson est modifiée, à l'article 1 pour spécifier qu'uniquement le tableau de l'article 5 est remplacé par le nouveau tableau et que le texte introductif n'est pas affecté.

L'alinéa 1 de l'article 1 devrait désormais se lire comme suit :

« Le tableau de l'article 5 du règlement 728-2020 sur la délégation de pouvoirs et de contrôle et suivi budgétaire de la Ville de Hudson est remplacé par ce qui suit : »

Lors de la rédaction initiale, le règlement 728.2-2023 présenté contenait une omission qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des règlement 728-2020 et règlement 728.2-2023 en parallèle.

En conséquence, le nouveau texte du règlement est joint en annexe au présent procès-verbal.

Fait à la Ville d'Hudson, ce 3 avril 2023.

Mélissa Legault
Greffière / Town Clerk

APPENDIX B

MINUTES OF CORRECTION OF BY-
LAW 728.2-2023 -
AMENDING BY-LAW 728-2020 ON THE
DELEGATION OF POWERS AND BUDGET
FOLLOW-UP & CONTROL OF THE TOWN OF
HUDSON
(Art. 92.1 LCV)

I, the undersigned, Melissa Legault, Town Clerk of the Town of Hudson, hereby attest to having made, after the Council sitting, in conformity with section 92.1 of the *Cities and Towns Act*, the following correction to By-Law 728.2-2023 adopted by the Municipal Council at its regular meeting of March 6th, 2023.

The text of By-Law 728.2-2023 - amending By-Law 728-2020 on the delegation of powers and budget follow-up & control of the town of Hudson is amended, in Section 1 to specify that only the table in Section 5 is replaced by the new table and the introductory text is not affected.

Section 1 paragraph 1 should now read as follows:

"The Table to Article 5 of By-law law 728-2020 on the delegation of powers and budget follow-up and control of the Town of Hudson is replaced as follows:"

When the initial by-law was drafted, By-Law 728.2-2023 as presented contained an omission that is obvious just by reading By-Law 728-2020 and 728.2-2023 together;

Consequently, the new text of the By-Law is annexed in to these minutes.



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

Ville d'Hudson



Town of Hudson

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'HUDSON**

RÈGLEMENT N° 728.2-2023

MODIFIÉ LE 3 AVRIL 2023 PAR PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

RÈGLEMENT 728.2-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 728-2020 SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS ET DE CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA VILLE DE HUDSON

CONSIDÉRANT QUE, suite aux changements apportés à l'organigramme de la Ville, des postes cadres ont été créés ou renommés ;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du 6 février 2023 ;

ARTICLE 1

Le tableau de l'article 5 du règlement 728-2020 sur la délégation de pouvoirs et de contrôle et suivi budgétaire de la Ville de Hudson est remplacé par ce qui suit :

Description	Montant avant taxes / Amount before taxes
Directeur général / Director General	25 000 \$
Trésorier / Treasurer	15 000 \$
Directeur de l'urbanisme / Director – Urban Planning	10 000 \$
Directeur – Travaux Publics / Director - Publics Works	10 000 \$
Directeur culture et loisirs / Director - Recreation & Culture	10 000 \$
Directeur – Sécurité publique / Director – Public Safety Department	5 000 \$
Contremaitre / Superintendent	5 000 \$
Chef de division de l'urbanisme / Head of Division - Urban Planning	5 000 \$
Greffière / Town Clerk	2 500 \$
Coordonnatrice en communication / Communication Coordinator	2 500 \$
Coordonnatrice des ressources humaines / Human Resources Coordinator	2 500 \$

ARTICLE 2

Le deuxième paragraphe de l'article 10 du règlement 728-2020 sur la délégation de pouvoirs et de contrôle et suivi budgétaire de la Ville de Hudson est remplacé comme suit :

**CANADA
PROVINCE OF QUÉBEC
TOWN OF HUDSON**

BY-LAW N° 728.2-2023

AMENDED ON APRIL 3rd, 2023 BY MINUTES OF CORRECTION

BY-LAW 728.2-2023 AMENDING BY-LAW 728-2020 ON THE DELEGATION OF POWERS AND BUDGET FOLLOW-UP & CONTROL OF THE TOWN OF HUDSON

WHEREAS, following changes to the Town's organizational chart, management positions have been created or renamed

WHEREAS a notice of motion was duly given at the regular sitting held on February 6, 2023;

SECTION 1

The Table to Article 5 of By-law law 728-2020 on the delegation of powers and budget follow-up and control of the Town of Hudson is replaced as follows:

SECTION 2

Article 10 second paragraph of By-law 728-2020 on the delegation of powers and budget follow-up and control of the Town of Hudson is replaced as follows:



Séance régulière tenue le 1^{er} mai 2023
Regular meeting held on May 1st, 2023

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

Ville d'Hudson



Town of Hudson

*En cas de divergence, la version française a préséance sur le texte anglais.
In case of discrepancy, the French version shall prevail.*

Le trésorier agit au nom du Conseil pour l'approbation des montants autorisés par résolution du conseil lors de l'émission de bons de commande.

The treasurer act in the name of the Council to approve purchase order authorized by resolution of Council.

ARTICLE 3

SECTION 3

Tout règlement ou partie de règlement contraire ou inconciliable avec les dispositions du présent règlement est, par les présentes, abrogé.

Any by-law or part of a by-law contrary or irreconcilable with the provisions of the current by-law is hereby repealed.

ARTICLE 4

SECTION 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

The present By-Law shall come into force according to Law.

Signature sur l'original

Chloe Hutchison
Maire/Mayor

Signature on the original

Mélissa Legault
Greffier/Town Clerk

Avis de motion	6 février 2023
Dépôt du projet	6 février 2023
Adoption du règlement :	6 mars 2023
Avis public d'entrée en vigueur :	8 mars 2023